

CERTIFICAT DE SUPERFICIE PRIVATIVE

(Loi n°96-1107 du 18 décembre 1996 dite Loi "CARREZ" - Décret n°97-532 du 23 mai 1997)

ADRESSE DU BIEN	
CODE POSTAL	75116
VILLE	PARIS
NUMERO(S) - VOIE(S)	16, AVENUE RAPHAËL / 11, BOULEVARD SUCHET
CADASTRE	SECTION : DE - N° : 21
BÂTIMENT	S
ESCALIER	A ET B
LOCALISATION	PORTE A DROITE EN QUITTANT L'ASCENSEUR
LOT(S) N°	28, 29 ET 127
PROPRIETAIRE	CIEPIELEWSKI BORIS-PASCAL MICHAEL

SUPERFICIES (en m²)	PRIVATIVES	AUTRES	EMBRASURES MARCHES H < 1.80m	TOTAL AU SOL	ESPACES EXTERIEURS
<u>APPARTEMENT</u>					
<u>TROISIEME ETAGE - LOTS N° : 28 ET 29</u>					
ENTREE	6,30	-	0,15	6,45	-
CUISINE	9,75	-	0,20	9,95	-
SEJOUR	38,20	-	-	38,20	-
COULOIR AVEC LE PLACARD - (COFFRE)	6,45	-	0,15	6,60	-
DRESSING - (COFFRE)	3,35	-	0,05	3,40	-
SALLE DE BAINS AVEC WATER-CLOSET	4,45	-	0,05	4,50	-
CHAMBRE 1 - (COFFREE)	13,35	-	0,05	13,40	-
CHAMBRE 2 - (COFFREE)	12,80	-	0,05	12,85	-
SALLE D'EAU	2,60	-	0,05	2,65	-
DEGAGEMENT AVEC LE PLACARD	2,95	-	0,20	3,15	-
WATER-CLOSET	2,05	-	0,05	2,10	-
BUANDERIE	2,60	-	0,15	2,75	-
BALCON 1	-	-	-	-	9,15
BALCON 2	-	-	-	-	2,30
TOTAL - LOTS N° : 28 ET 29	104,85	-	1,15	106,00	11,45
<u>CAVES</u>					
<u>DEUXIEME SOUS-SOL - LOT N° : 127</u>					
CAVE N° : 11	-	1,70	0,05	1,75	-
TOTAL - LOT N° : 127	-	1,70	0,05	1,75	-
TOTAL GENERAL	104,85	1,70	1,20	107,75	11,45

LES SUPERFICIES FIGURANT SUR CE TABLEAU ONT FAIT L'OBJET D'UN LEVER REGULIER ET ONT ÉTÉ CALCULEES CONFORMEMENT A LA DEFINITION DE LA SUPERFICIE PRIVATIVE DU DECRET N°97-532 DU 23 MAI 1997 :

"ART. 4-1 : LA SUPERFICIE DE LA PARTIE PRIVATIVE D'UN LOT OU D'UNE FRACTION DE LOT MENTIONNEE A L'ARTICLE 46 DE LA LOI DU 10 JUILLET 1965 EST LA SUPERFICIE DES PLANCHERS DES LOCAUX CLOS ET COUVERTS APRES DEDUCTION DES SURFACES OCCUPEES PAR LES MURS, CLOISONS, MARCHES ET CAGES D'ESCALIERS, GAINES, EMBRASURES DE PORTES ET DE FENETRES. IL N'EST PAS TENU COMPTE DES PLANCHERS DES PARTIES DES LOCAUX D'UNE HAUTEUR INFERIEURE A 1,80 METRE."

"ART. 4-2 : LES LOTS OU FRACTIONS DE LOTS D'UNE SUPERFICIE INFERIEURE A 8 METRES CARRES NE SONT PAS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL DE LA SUPERFICIE MENTIONNEE A L'ARTICLE 4-1."

NOTA : LES SUPERFICIES DES LOCAUX COFFRES SONT DONNEES A TITRE INDICATIF.

NOTA : LES LOTS N° 28 ET 29 SONT ACTUELLEMENT REUNIS EN UNE SEULE UNITE D'OCCUPATION.

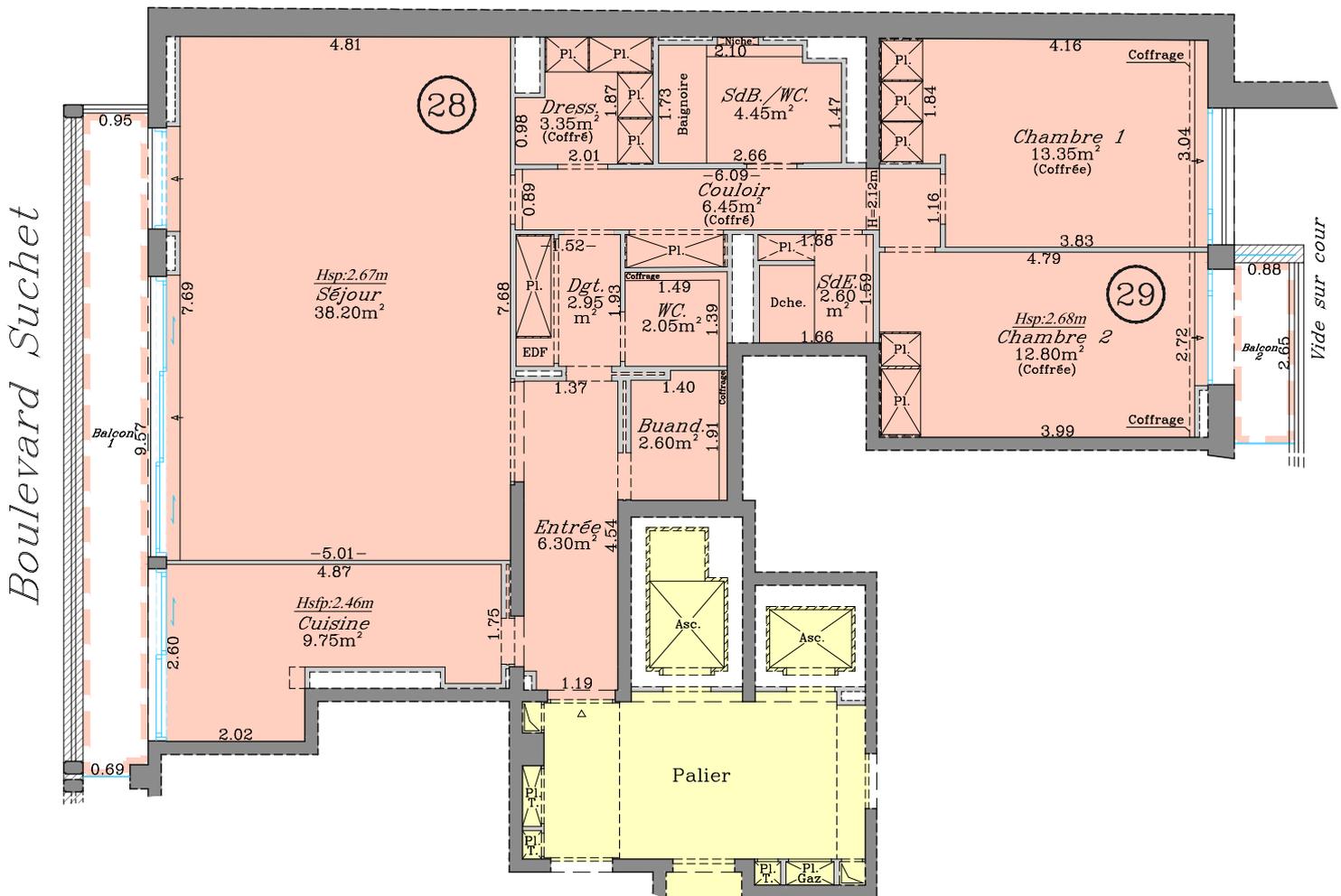
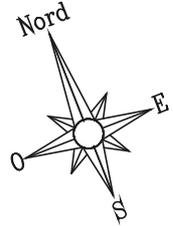
FAIT A PARIS, LE 14 JANVIER 2020



Ville de Paris XVIème arrondissement

16, Avenue Raphaël
11, Boulevard Suchet

Bâtiment : S
Escalier : A
3ème étage
Lots n° : 28 et 29



Nota :
Les superficies des locaux coffrés sont
données à titre indicatif.

Les lots n° 28 et 29 sont actuellement
réunis en une seule unité d'occupation.

de Quénétain
Géomètre-expert

Expert près la Cour d'Appel de Paris
1, rue Tiphaine | 75015 Paris
Tél : 01.45.75.59.89 | Fax : 01.45.75.59.49
www.quenetaingroup.com | geometre-expert@quenetaingroup.com

Dossier : 07088911b | Janvier 2020



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALÉRIER GARANTIR